DEPARTEMENT DU RHONE 4e CIRCONSCRIPTION

ELECTION LEGISLATIVE DU 23 NOVEMBRE 1958

Marcelle CLERC-GIRARD, candidat présenté par

LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Electrices, Electeurs,

Dimanche 23 novembre, vous êtes appelés à élire votre représentant à l'Assemblée Nationale

Vous comprenez l'importance de votre choix dans une situation qui provoque votre mécontentement et votre inquiétude.

MECONTENTEMENT : parce que le coût de la vie ne cesse de monter, malgré toutes les promesses de baisse qui ne valent pas plus aujourd'hui qu'hier ; parce que les impôts augmentent, parce que la crise du logement s'aggrave, tandis que pèse la menace d'une hausse considérable des loyers.

INQUIETUDE : parce que se développent les premiers signes d'une crise économique qui s'est manifestée déjà par des licenciements et des réductions d'horaire, entraînant une baisse des salaires de nombreux travailleurs ; parce que se poursuit la guerre d'Algérie où la fleur de notre jeunesse est exposée à la mort, tandis que des centaines de milliards sont engloutis, qui manquent terriblement pour les besoins civils.

Cette situation est le fruit amer de la politique réactionnaire menée depuis 11 ans par les partis et les hommes qui se sont succédé au Gouvernement, après en avoir exclu les communistes en mai 1947.

Pour que change cette politique, le peuple avait voté à gauche en janvier 1956. Vos grandes espérances ont été déçues. Guy Mollet et les dirigeants socialistes, refusant l'Union des Forces de Gauche proposée par les Communistes, ont permis à la droite réactionnaire de diriger les affaires de la France. Mieux : au nom et prisonniers de leur anticommunisme négatif, ils ont fait eux-mêmes au gouvernement la politique de la réaction.

Car c'est l'anticommunisme qui a servi de prétexte à cette politique de réaction et de division des forces républicaines. L'anticommunisme a toujours servi de paravent pour préparer et faire les mauvais coups contre le Peuple et la Nation.

Le Parti Communiste peut se présenter devant vous la tête haute. Il est le seul qui ne porte aucune responsabilité dans la politique néfaste faire depuis 11 ans, dans la situation désastreuse dont souffrent les travailleurs. Toujours fidèle aux engagements pris devant le corps électoral, il n'a au contraire cessé de lutter pour de véritables changements dans le sens des intérêts du peuple laborieux et du Pays.

C'est parce qu'ils veulent continuer et aggraver la politique passée que les Partis responsables : R. P. F. (baptisé aujourd'hui U. N. R.), Indépendants, M. R. P., Radicaux, Socialistes S. F. I. O., qui sont d'ailleurs tous représentés dans le Gouvernement de Gaulle avec Soustelle, Pinay, Pflimlin, Ramonet, Guy Mollet, voudraient éliminer les meilleurs défenseurs du Peuple : les députés communistes.

Telle est la raison du retour au scrutin d'arrondissement, présenté aujourd'hui comme un facteur de stabilité alors qu'il était en vigueur avant la guerre de 1939, période record des crises gouvernementales ; scrutin stigmatisé par Jaurès comme « étant un acte de défiance envers le suffrage universel », et qui permet par le savant découpage des circonscriptions, de diminuer la représentation ouvrière au Parlement ; scrutin qui rend possibles, au second tour, les plus immorales alliances.

La fausse dispute S. F. I. O., Indépendants, R. P. F., ne vise qu'à tromper une fois de plus leurs électeurs respectifs. Ils sont d'accord sur l'essentiel : éliminer à tout prix l'opposition communiste. Ils espèrent demain, comme aujourd'hui et hier, se retrouver tous ensemble dans le même gouvernement. Et poursuivre la politique passée, aidés par une Constitution autoritaire et par les illusions savamment entretenues sur les intentions du général de Gaulle.

Mais les travailleurs, les républicains, ne se laisseront pas abuser. Ils savent qu'au cours du dernier quart de siècle, c'est seulement lorsque les Communistes étaient dans la majorité ou au Gouvernement, comme en 1936 ou en 1945, qu'ils obtinrent les plus grandes conquêtes sociales : loi des 40 heures, congés payés, conventions collectives, nationalisations, Sécurité Sociale et prestations familiales, Retraite des Vieux, Statut des Fonctionnaires.

Et même depuis le 2 janvier 1956, c'est grâce aux voix des 150 députés communistes que furent votés les trois semaines de congés payés, la réduction des abattements de zone, le Fonds de Solidarité pour les Vieux.

C'est d'ailleurs cette position constante de défenseur inébranlable de la classe ouvrière dont il est le Parti, et des masses laborieuses, qui attire au Parti Communiste la haine du grand patronat et de ses partis, les calomnies, les mensonges de la grande presse et de la radio-télévision à leur service.

Pour toutes ces raisons, DIMANCHE 23 NOVEMBRE, vous ferez confiance à Marcelle Clerc-Girard, candidate du Parti Communiste Français qui représente le changement que vous attendez et l'avenir, tandis que le député sortant « indépendant » Jarosson symbolise la politique du passé, qui a amené aux difficultés actuelles, politique qu'ont soutenue fidèlement les autres candidats : Baridon, Comte, etc...

Le Peuple, la France ont besoin, à l'Assemblée, d'une forte opposition communiste pour mettre en échec les prétentions de plus en plus arrogantes des banquiers et des grands industriels. Les députés communistes auront d'autant plus de force et d'efficacité qu'ils pourront se réclamer de millions d'électeurs — (d'où la nécessité de ne pas s'abstenir le 23 et le 30 novembre — et s'appuyer sur l'action unie des travailleurs).

Les communistes considèrent que la domination des capitalistes est la cause profonde de la misère, du colonialisme et de la guerre, et que la seule solution complète à ces problèmes est le socialisme.

Cependant, ils pensent qu'il est possible dès maintenant de réaliser une politique répondant aux exigences des travailleurs et de la Nation par l'application du programme suivant :

1) **RELEVEMENT DU NIVEAU DE VIE DES MASSES POPULAIRES.** — par l'augmentation des salaires, traitements, retraites, pensions et prestations familiales ; retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaires ; création d'une véritable assurance-chômage aux frais du patronat ; Aide aux petits et moyens paysans, ainsi qu'à l'artisanat, au petit commerce et à la petite industrie menacés par les monopoles.

2) **PAIX EN ALGERIE** par la négociation avec ceux contre qui la France se bat. Etablir avec l'Algérie, comme avec tous les Peuples coloniaux, y compris la Guinée, des rapports nouveaux, fondés sur l'indépendance, l'égalité des droits, et les avantages mutuels.

3) **POLITIQUE EXTERIEURE D'INDEPENDANCE FRANÇAISE ET DE PAIX** fondée sur la coopération pacifique avec tous les Peuples sans exclusive, l'arrêt des expériences atomiques, de la remilitarisation de l'Allemagne et de la course aux armements.

4) **REDUCTIONS MASSIVES DES DEPENSES MILITAIRES ET REFORME DEMOCRATIQUE DE L'IMPOT,** frappant le grand capital et les profiteurs de guerre, afin : de donner à l'industrie et à l'agriculture, à la technique, à la recherche scientifique et à la culture des moyens nécessaires à la grandeur française.

De donner aux familles et à l'enfance des logements à des prix accessibles et tout ce qui permet d'assurer la santé physique et morale.

5) **GARANTIE DE L'AVENIR DE LA JEUNESSE** par la réforme démocratique et laïque de l'enseignement, la création des emplois nécessaires à la jeune génération, des équipements sportifs, l'aide aux jeunes et futurs ménages.

6) **RESTAURATION DE LA REPUBLIQUE ET CONSTRUCTION D'UNE DEMOCRATIE RENOVEE :**

— Par la défense et l'élargissement des libertés démocratiques : libertés d'opinion, syndicale, de la presse et de réunions,

— Par le contrôle du Peuple sur ses élus.

Car il n'y a pas de grandeur française possible sans une véritable démocratie.

ELECTRICES, ELECTEURS,

Pour la réalisation de ce programme ;

Pour que ça change ;

Pour la Paix en Algérie, une politique de désarmement et de progrès social ;

Pour une démocratie rénovée ;

Votez et faites voter pour

MARCELLE CLERC-GIRARD



Employée
de la Sécurité sociale,
Conseillère municipale
de Lyon.

Remplaçant éventuel :

Jean MONNET

Ouvrier métallurgiste, ancien combattant.

Vu : Le Candidat.

P. S. — Tout bulletin de vote portant une rature du candidat ou de son remplaçant éventuel ou tout autre modification, serait annulé. Il est donc indispensable de n'y rien modifier.

Imp. Martel. — Givors.